

Grille d'Audit FRANCE ENERGIE ANIMALE

Label concerné : ENERGIE ANIMALE « FORESTIER »

Entreprise visitée :

Auditeur :

Date :

VV= vérification visuelle VD= vérification documentaire NA= Non Applicable C+ = conforme, C= conforme, NC = Non conforme avec un écart mineur, Carré rouge = label non attribué, Point noir = notion à posséder sans qu'elle soit pénalisante si réponse incomplète

Référence Charte	Exigences	N °	Critère(s)	Détails	VV	VD	Élément de preuve	NA	C+	C	NC		Commentaires	
Pré-requis réglementaire		1	Statut d'entrepreneur de travaux forestiers ou dérogation MSA avec statut agricole, activités de prestation de service en débardage intégrées au revenu agricole			x	N° SIRET ou attestation MSA							
		2	Deux critères choisis de manière aléatoire dans chacune des catégories : Mon classeur, Mes pratiques, Ma structure de l'application Equi'Reglementation			x								
Pré-requis professionnels		3	3 années d'expériences professionnelles reconnues.			x	Attestation sociale de l'année en cours Attestation fiscale de l'année en cours Factures de prestations ou preuves d'activités sur 3 ans.							
		4	Assurance professionnelle			x	Contrat Assurance RC adaptée à l'activité.							

	N°	Critère(s)	Détails	VV	VD	Élément de preuve	NA	C+	C	NC		Commentaires
Critère SECURITE												
Organisation de chantier	5	Avoir un téléphone portable avec les numéros d'urgence sur soi	Pompiers, Médecin, Vétérinaire, équarrissage	x								
	6	Capacité à mobiliser le nombre de chevaux nécessaire	Cheptel de l'entreprise suffisant pour remplacer un cheval blessé. Capacité à mobiliser des moyens par mutualisation, location, prêt	x		Nombre de chevaux disponibles Contrat de prêt, de location						Pour les prestataires uniquement
	6	Adapter le nombre de personnes au chantier	Au minimum, deux personnes par chantier Obligation convoyeur à pied suivant le chargement lorsque la longueur du trinqueballe dépasse 12m sur les voies publiques.	x								
	7	Connaître les différents zonages environnementaux	zone NATURA 2000, Zone Spéciale de Conservation (ZCS), Zone de Protection Spéciale (ZPS), Zone d'Importance Communautaire pour les Oiseaux (ZICO), Zone Naturelle d'Intérêt Floristiques et Faunistiques (ZNIEFF), Arrêtés préfectoraux de protection du biotope (APPB), Arrêtés préfectoraux de protection des habitats naturels (APHN), Réserve Naturelle, Parc Naturel Régional, Parc National.	x							●	En citez au moins 4.
	8	Connaître les différentes réglementation liées aux lieux d'intervention	1-Plans Locaux d'urbanisme : zone N et Espaces Boisés Classés (EBC) 2- Espaces naturels sensibles (ENS) 3- Sites Classés et sites inscrits 4- Protection des monuments historiques 5- Forêt de protection 6- Sentiers de randonnées 7- Protection des cours d'eau et zones humides 8- Huiles et Hydrocarbures 9- Protection des captages d'eau gestion durable des forêts 10- Blessures aux arbres 11- Protection des monuments historiques 11- Incendie 12- Déchets	x							●	En citez au moins 2 avec la réglementation qui le concerne

N°	Critère(s)	Détails	VV	VD	Élément de preuve	NA	C+	C	NC		Commentaires
9	Déclarer un chantier	Déclaration obligatoire si chantier de + 100 m3	x	x							
10	Signaler un chantier	Signalisation des chantiers obligatoire avec des triopans et/ou bâches Pour le bûcheronnage, l'accès doit être interdit aux personnes non autorisées Pour le débardage, la prestation doit être signalée (et si possible en indiquant la présence des chevaux).	x								
11	Respecter des distances de sécurité entre tous les intervenants sur le chantier	2 fois la hauteur des arbres à abattre dans un angle de 90° autour de l'arbre.	x								
12	Menage au cordeau ou aux guides	Doivent être suffisamment longs pour pouvoir se dégager et mener avec un tronc de 2,50 m de long. Les guides doivent obligatoirement être ouvertes. Longueur minimale des guides : 6 m	x								
13	Niveau de dressage	50% de l'effectif issus des parcours PEJET Travail Traction ou ayant participé à des épreuves d'attelage SHF ou à des épreuves des EQUIDE'S CUP traction ou maniabilité attelée.		x	Résultats de concours Passeport PEJET Carnet de valorisation					●	
14	Avoir une pharmacie de base pour les équidés en cas de déplacement de plus de 24h.	Boite ou trousse fermée à clé	x	x	Matériel en bon état, pas de médicament et pas de produits périmés. A minima, Antiseptique cutané (en dosettes à usage unique), compresses stériles, pansements prédécoupés, sparadrap hypoallergénique, bandes extensibles, ciseaux à bouts ronds, pince à échardes, gants à usage unique. Si produits injectables : ordonnances vétérinaires						

	N°	Critère(s)	Détails	VV	VD	Élément de preuve	NA	C+	C	NC		Commentaires
Harnachement	15	Solide et en bon état	Pas de trace d'usure majeure sur les pièces de traction et de retenue : coutures, boucles, trous au passage d'ardillons et pour les guides : portemors et zone de frottements dans les clefs.	x								
	16	Collier avec croupière et sous ventrière ou araignée, selon les harnais utilisés, sur chaque cheval au travail	Obligatoire	x								
	17	Vérifier les points d'attache au palonnier et à l'outil.	Ils doivent être solides et résistants à de fortes tractions, mais pouvoir être détachés rapidement en cas d'urgence (mousqueton spitz par exemple).	x								
	18	Avoir une longe d'attache supplémentaire		x								
Outils	19	Solide et en bon état.	Point d'attache du palonnier et de l'outil en parfait état.	x	x							
	20	Présence de coupe-circuit	Pour les travaux utilisant des moteurs auxiliaires, coupe-circuit à portée du meneur.	x	x	Cahier d'entretien de chaque outil						
	21	Freins	Freins obligatoires pour les outils attelés Porteur : les freins doivent se trouver sur les roues arrières. Le fardier doit comporter un système de largage rapide et un frein autonome.	x	x	Cahier d'entretien de chaque outil						
	22	Chaînes	Les chaînes utilisées doivent être de type grade 80 , rondes ou carrées et d'un diamètre de 6 mm minimum, munies de crochets étrangleurs pour l'accroche des grumes.	x								
	23	Palonniers	Les palonniers sur chantiers doivent être en acier. Leur largeur doit permettre aux traits en tension rectiligne de ne pas frotter sur les postérieurs. L'utilisation d'une main ou sapin est obligatoire.	x								

	N°	Critère(s)	Détails	VV	VD	Élément de preuve	NA	C+	C	NC		Commentaires
	24	Essieu	Pour les porteurs hippomobile, l'essieu doit être directionnel (et non pas à tourelle).	x	x	Factures d'achat ou de location Carnet de maintenance de chaque outil						
	25	Outil en auto-construction	Utilisable uniquement par le chef d'entreprise	x		Carnet de maintenance						■ Si utilisé par autres personnels
	26	Autres outils	Conformes aux normes CE 2006/42/CE Si utilisation par salariés	x	x	Certification CE Notice d'utilisation Carnet de maintenance						
	27	Avoir une caisse de matériel de secours et de dépannage adaptée à son activité accessible sur le chantier	Obligatoire	x		A minima : pince coupante, pince à bout, marteau, arrache-clou, tournevis adaptables, clés, ruban adhésif, vis, boulons, écrous, rondelles.						
Personnels	28	Respecter la législation du travail en ce qui concerne l'équipement des personnes	Pour tous : Casque de protection pour la tête Chaussures de sécurité adaptées au terrain vêtement ou accessoire de couleur vive permettant à tous les opérateurs de se voir Pour les utilisateurs de scies à chaîne : Gants Écran de protection ou lunettes Protecteurs contre le bruit Pantalon ou vêtement similaire anti-coupures Chaussures ou bottes anti-coupures	x	x	Factures achat et notices d'utilisation de tous les EPI						
	29	Avoir avec soi une pharmacie de base homme facilement accessible sur le chantier	Obligatoire	x		Matériel en bon état, pas de médicaments. A minima, Antiseptique cutané (en dosettes à usage unique), compresses stériles, couverture de survie, pansements prédécoupés, sparadrap hypoallergénique, bandes extensibles, ciseaux à bouts ronds, pince à échardes, gants à usage unique.						

	N°	Critère(s)	Détails	VV	VD	Élément de preuve	NA	C+	C	NC		Commentaires	
	30	Qualification bûcheron et élagueur des salariés	Pour les bûcherons : être titulaire d'un des diplômes ou certificat de spécialisation suivants : Bac Pro forêt ; BP responsable de chantiers forestiers, BPA travaux forestiers spécialité conduite des machines forestières, BPA Travaux forestiers spécialité travaux de bûcheronnage, BPA travaux forestiers spécialité travaux de sylviculture, CAPA entretien de l'espace rural, CAPA travaux forestiers. Pour les élagueurs, être titulaire du CS arboriste-élagueur.		x	Copie diplôme(s)							
	31	Uniquement pour les salariés de l'entreprise	Autorisation de conduite pour l'utilisation du porteur et de la grue		x	Copie attestation							
CRITERE BIEN ETRE ANIMAL													
Harnachement	32	Collier	1 collier par cheval au travail	x									
	33	Ergonomie du collier	Le collier doit être bien ajusté et épouser la forme de l'encolure du cheval en étant au contact de l'épaule, en maximisant la surface de contact sans gêner sa respiration ni comprimer l'encolure.	x									
	34	Ligne de traction	Entre l'attache de l'outil et le crochet d'attelle du collier, la ligne de traction doit impérativement être rectiligne.	x									
	35	Propreté et solidité	Inspection quotidienne après le travail Lavage une fois par mois Entretien huile ou graisse une fois par an	x									
Gestion de la cavalerie	36	Adapter la force de traction	Pour un équidé seul : au maximum 1,5 fois le poids de l'équidé sur 15 m ou sur 15 secondes avant retour au calme.	x									
	37	Age des chevaux	Pas de chevaux de moins de 5 ans au travail sur un chantier. Les chevaux de 4 ans au dressage ne seront pas comptés dans l'effectif de travail.	x	x	Livrets d'identification des chevaux							
	38	Entretien des pieds	Ferrure à jour Pieds parés si non ferrés	x	x	Planning de maréchalerie Factures de maréchalerie							

	N°	Critère(s)	Détails	VV	VD	Élément de preuve	NA	C+	C	NC		Commentaires
	39	Temps de travail	Maximum 7h avec pause sur une journée 1 jour de repos obligatoire par semaine	x	x	Planning de travail Organisation de la journée						
	40	Suivi dentisterie	Une fois tous les trois ans		x	Factures					●	
	41	Suivi vétérinaire et/ou ostéopathe	Une fois par an		x	Bilan de santé Factures Convention					●	
	42	Mise à la réforme	Destination des équidés réformés Vente Don Mise à la retraite dans centre spécialisé Mise à la retraite sur site	x	x	Convention de vente Convention de don Pension						